

PRENONS LE PARTI DE LA FRATERNITÉ

LES PROPOSITIONS
DU SECOURS CATHOLIQUE

► LOGEMENT - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ◀

RÉNOVER TOUTES LES PASSOIRES THERMIQUES OCCUPÉES PAR DES MÉNAGES MODESTES, C'EST POSSIBLE. ET SI ON ESSAYAIT ?

NOS CONSTATS

Avoir froid chez soi en hiver et souffrir de la chaleur en été, devoir choisir entre faire ses courses ou se chauffer correctement, consacrer chaque mois plusieurs centaines d'euros au paiement de factures d'énergie toujours plus élevées, voir ses enfants tomber malades en raison du mauvais état de son logement, avoir honte de recevoir chez soi... Telles sont les difficultés rencontrées par 12 millions de personnes en situation de précarité énergétique en France.

En cause : une précarité économique installée et accentuée par la crise sanitaire, la flambée des tarifs des énergies fossiles qui grignotent le « pouvoir de vivre », et surtout la piètre performance thermique du bâtiment, plus gros consommateur d'énergie en France¹. Le parc résidentiel compte en effet 4,8 millions de passoires thermiques² dont 2 millions sont occupées par des ménages modestes ou très modestes.

Bien que le législateur ait consacré « un droit d'accès de tous les ménages à l'énergie sans

coût excessif au regard de leurs ressources³ » et prévu une trajectoire ambitieuse de rénovation des logements (rénovation de 94% des logements au niveau BBC d'ici 2050), pour atteindre la neutralité carbone, la France n'est toujours pas parvenue à faire reculer la précarité énergétique. Il en va pourtant à la fois de la transition climatique comme de la balance commerciale française, du développement de l'emploi local, du reste à vivre des ménages, de leur confort et de leur santé.

Il en faut peu pour que les choses changent. Encouragées par des associations, des entreprises, des mouvements sociaux et dernièrement, par la Convention Citoyenne pour le Climat, les politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique et de rénovation du bâtiment ont marqué **de premières avancées positives au cours du quinquennat qui s'achève** : la mise en place du chèque-énergie, la simplification progressive du paysage des aides à la rénovation, la montée en puissance du dispositif « MaPrimeRénov' »,

12 MILLIONS DE PERSONNES SONT EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE¹¹

LE PARC RÉSIDENTIEL FRANÇAIS COMPTE 4,8 MILLIONS DE PASSOIRES THERMIQUES DONT 2 MILLIONS OCCUPÉES PAR DES MÉNAGES MODESTES OU TRÈS MODESTES¹⁴

1 - Données du ministère de la Transition écologique.

2 - Logements très énergivores auxquels le diagnostic de performance énergétique (DPE) attribue la note F ou G. L'initiative Rénovons avance même le chiffre de 6,7 millions de passoires, après la réforme du DPE - mais faute d'en connaître la part occupée par les ménages modestes, nous nous appuyons sur les chiffres du rapport d'Olivier Sichel cité plus bas.

3 - Article L. 100-1 du Code de l'énergie.

11 - ONPE, CSTB, ADEME, *La précarité énergétique à la lumière de l'Enquête nationale Logement 2013*, novembre 2016.

14 - CGDD, *Le parc de logements par classe de consommation énergétique*, septembre 2021.

« J'ai besoin de boire la nuit [...]. Les matins d'hiver, ma bouteille d'eau, posée sur le plancher à côté du lit, était gelée. » *Témoignage d'Alain, en situation de précarité énergétique et accompagné par le Secours Catholique.*

ou l'interdiction progressive de louer des passoires thermiques et d'augmenter leur loyer dans le cadre de la loi « Climat et Résilience ».

Il faut **désormais franchir un cap supplémentaire en accélérant la rénovation des logements les plus énergivores sans sacrifier la qualité des travaux, et la rendre réellement accessible aux ménages les plus modestes**, qui sont les plus touchés

par la précarité énergétique. Les rénovations globales, seules à même de réduire fortement la consommation énergétique des logements, n'ont en effet concerné que 0,1% des travaux réalisés grâce au plan de relance⁴, et malgré les aides publiques existantes, leur coût reste prohibitif pour les plus pauvres.

NOS PROPOSITIONS

Venir à bout des passoires thermiques dans un délai compatible avec l'urgence climatique et sociale nécessite d'actionner plusieurs leviers en même temps :

➔ L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE FINANCEMENT POUR LES PLUS PAUVRES

Si des mesures immédiates de soutien au budget des ménages, comme la revalorisation significative du chèque-énergie ou l'abondement des fonds de solidarité pour le logement sont nécessaires pour protéger les ménages de l'inflation des prix du gaz et de l'électricité, des factures impayées et des coupures d'énergie, **le seul remède efficace et durable contre la précarité énergétique est la rénovation globale et performante des logements**. Mais transformer une passoire thermique en logement décent et peu énergivore coûte de 15 000 € à 60 000 €, dont 34 % à 50 % en moyenne restent à la charge des ménages s'ils sont modestes⁵

LES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ ONT AUGMENTÉ DE 41% ET DE 23% EN 10 ANS¹²

ou très modestes. Aussi est-il primordial de **renforcer les aides publiques** afin que les plus pauvres puissent rénover leur logement de façon globale et performante. Et notamment de systématiser l'avance des frais, de déplafonner le montant des travaux éligibles aux aides publiques et d'augmenter le taux de subvention de telle sorte que leur reste à charge ne dépasse pas l'euro symbolique.

➔ UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET TECHNIQUE ADAPTÉ À CHAQUE MÉNAGE

Parce que les obstacles à la rénovation ne sont pas seulement d'ordre financier, mais également d'ordre social et technique, la politique de lutte contre la précarité énergétique doit **intégrer une forte composante humaine**. À l'heure actuelle, 98 % des aides publiques sont concentrées sur les aides à la rénovation, contre seulement 2 % sur l'accompagnement des ménages⁶. Ce dernier **doit donc devenir une priorité de**

4 - France Stratégie, *Rapport du Comité d'évaluation du plan France Relance*, octobre 2021.

5 - Olivier Sichel, *Rapport pour une réhabilitation énergétique massive, simple et inclusive des logements privés*, mars 2021. À noter que six départements (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Nord, Essonne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) font l'objet d'une expérimentation qui mérite attention : dans ces "territoires d'accélération", l'ANAH subventionne jusqu'à 70 % des travaux.

6 - *Ibid.*

12 - ONPE, *Pour ses 10 ans, l'ONPE publie une déclaration collective appelant à faire de la précarité énergétique une priorité nationale*, novembre 2021.



« J'ai 76 ans, je croyais avoir tout vu de ma vie, mais non, je ne savais pas qu'on pouvait vivre en 2021 en France dans de telles conditions. Une maison où il pleut à l'intérieur, où il fait 9 degrés sans eau chaude. » Témoignage d'Hubert, bénévole au Secours Catholique dans le cadre du programme 1DigneToit en partenariat avec le Réseau Éco-Habitat.

« **France Rénov'** », le nouveau service public dédié à l'information et au conseil sur la rénovation énergétique. Afin de prendre en compte les difficultés rencontrées par les ménages les plus modestes, il doit intégrer **un niveau d'accompagnement renforcé** spécialisé dans le traitement des situations de précarité énergétique, **confié à des organismes indépendants** et neutres intervenant en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'action sociale⁷.

Pour **les locataires** qui représentent près de la moitié des personnes précaires vivant en passoire thermique, cet accompagnement doit faciliter l'aller-vers, le repérage,

l'évaluation économique et sociale du ménage et le diagnostic technique du logement, l'accès aux droits et, si nécessaire, la mise en place de mesures de médiation avec les propriétaires bailleurs.

APRÈS DÉDUCTION DES AIDES À LA RÉNOVATION, LES MÉNAGES MODESTES ET TRÈS MODESTES DOIVENT ASSUMER RESPECTIVEMENT 56 % ET 39 % DE LA FACTURE DE TRAVAUX¹⁵.

Les **propriétaires occupants modestes** et très modestes doivent quant à eux se voir proposer une ingénierie sociale et technique sur mesure avant, pendant et après les travaux, fondée sur la modélisation et l'essaimage du programme « 1DigneToit » expérimenté par le Secours Catholique et le Réseau Éco-Habitat. Afin qu'il réponde véritablement aux besoins des plus pauvres, son financement public doit être porté par l'État à au moins 7500 € par logement⁸.

7 - CCAS/CIAS, services sociaux départementaux, FSL, SLIME, etc.

8 - En additionnant les différentes sources de financement de l'État et des collectivités territoriales.

15 - France Stratégie, Rapport du Comité d'évaluation du plan France Relance, octobre 2021.

« Grâce à nos feuilles d'impôt misérables, le propriétaire a pu faire isoler le logement pour 1€. Mais même cet euro-là, il ne nous l'a pas remboursé ! [...] Tant que l'ensemble du logement ne sera pas isolé, il continuera à y avoir des courants d'air ! » **Témoignage d'Alain, en situation de précarité énergétique et accompagné par le Secours Catholique.**

► UN CADRE NORMATIF FAISANT DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE UNE PRIORITÉ NATIONALE

Actuellement, 86% des rénovations portent sur un unique geste de travaux⁹. Cela est très insuffisant dans l'optique de décarboner entièrement le parc résidentiel français d'ici à 2050. La sauvegarde de notre maison commune n'étant pas optionnelle, il est urgent **d'adapter notre cadre normatif en instaurant une obligation de rénovation globale et performante de tous les logements, dès lors qu'elle est techniquement réalisable, financièrement**

ENTRE 2020 ET 2021, LA PART DES FOYERS AYANT SOUFFERT DU FROID EST PASSÉE DE 14 % À 20 %¹³.

soutenable et accompagnée selon les besoins. La loi Climat et Résilience votée à l'été 2021 n'est en effet pas allée au bout du chemin en ne fixant aucune obligation de travaux aux propriétaires bailleurs, ni aux propriétaires occupants. Pourtant, la majorité des Français et des Françaises¹⁰, tout comme la Convention Citoyenne pour le Climat ainsi que les associations et les institutions auditionnées, sont favorables à cette mesure de progrès social et écologique.

9 - ONPE, 10 ans après le Grenelle de l'environnement, analyse rétrospective et prospective de l'efficacité et de l'efficience des instruments de lutte contre la précarité énergétique en France, novembre 2021.

10 - D'après un sondage réalisé par OpinionWay pour monexpert-renovation-energie.fr en octobre 2021.

13 - Médiateur national de l'énergie, 15^e édition du baromètre Energie-Info, 2021.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Initiative Rénovons !, *Avec le Bouclier Énergie, protégeons-nous de la hausse du prix de l'énergie*, 2021.
- Initiative Rénovons !, *Coûts et bénéfices d'un plan de rénovation des passoires énergétiques en 10 ans*, 2020.
- Initiative Rénovons !, *Pour la rénovation des passoires énergétiques en 10 ans*, 2020.
- Secours Catholique, *Reportage Passoires thermiques : le quotidien infernal des maisons courant d'air*, publié sur le site web, 29 mars 2021. <https://www.secours-catholique.org/actualites/passaires-thermiques-le-quotidien-infernal-des-maisons-courants-dair>
- Institut Godin, *"Jouer des frontières": l'accès des publics précaires au dispositif de rénovation énergétique en France, le cas de Réseau Éco Habitat*, 2020.

CONTACTS

- **Ninon Overhoff**, responsable du département "De la rue au logement", Direction Action et Plaidoyer France-Europe : ninon.overhoff@secours-catholique.org
- **Hadrien Legallet**, chargé de projet "Précarité énergétique, aides financières et accès aux droits", hadrien.legallet@secours-catholique.org